

5

BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

REMBOURRAGE ARTISANAL

*RAPPORT D'ANALYSE
DE SITUATION
DE TRAVAIL*

BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

REMBOURRAGE ARTISANAL

*RAPPORT D'ANALYSE
DE SITUATION
DE TRAVAIL*

Équipe de production

L'analyse de situation de travail s'est effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Colette Gélinas

Responsable de programmes
Secteur *Bois et matériaux connexes*
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Jeannot Bourque

Agent de développement pédagogique et
rédacteur du rapport
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Nicole Gendron

Conseillère technique
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Suivi d'édition

Louise Blanchet
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Révision linguistique

France Guertin
Services linguistiques F.G. enr.

Saisie du texte

Louise Girard
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Madeleine Anctil, Saisie de données M.A. enr.

Édition

Johanne Bédard
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991 - 9192-6215

ISBN : 2-550-15990-X

Dépôt légal : quatrième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

Remerciements

La réalisation du présent ouvrage a été rendue possible grâce à la participation de nombreuses personnes et de plusieurs organismes. La liste de tous les participants à l'atelier d'analyse paraît à la page suivante.

La Direction générale de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner la pertinence des renseignements fournis par les personnes consultées et désire remercier, de façon particulière, les spécialistes du métier qui ont si généreusement accepté de participer à l'analyse de situation de travail en précisant certains aspects du métier.

020801
7491019

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

Liste des personnes présentes à l'atelier

Une analyse de la situation de travail des rembourreuses et rembourreurs artisanaux a été faite à partir d'un devis de formation, élaboré en juin 1989 sous la responsabilité de la Direction générale de la formation professionnelle du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (MMSRFP). Cette analyse reposait également sur les résultats d'une consultation de représentants de diverses entreprises, dirigée par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Le rapport de cette analyse a été rédigé en septembre 1990 par M. Jeannot Bourque, enseignant en rembourrage à l'École québécoise du meuble et du bois ouvré (EQMBO) et agent de développement pédagogique du MEQ. Par la suite, un comité formé de spécialistes du métier a validé le contenu du rapport et y a apporté certaines modifications.

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier de validation du rapport d'analyse de la situation de travail des rembourreuses et rembourreurs artisanaux. Cet atelier s'est tenu à Québec le 24 octobre 1990.

Spécialistes du métier

Rock Dubois
Rembourrage Plus enr.
1000, rue du Parc
Saint-Georges-de-Beauce (Québec)
G5Y 6V2

Jean-Pierre Gélinas
Rembourrage Gélinas
781, rang n° 1
Saint-Barnabé Nord (Québec)
G0M 2K0

Pierrette Grenier
Atelier Marcel Grenier enr.
604, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec)
G1N 1C5

André Lavigne
Idéal Chest inc.
885, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec)
G6P 4B8

Jean-Pierre Nault
Rembourrage J.-P. Nault
241, route 265
Notre-Dame-de-Lourdes (Québec)
G0S 1T0

Claude Simoneau
79, 1^{re} Rue
C.P. 42
Montmagny (Québec)
G5V 3S3

Luc Whitney
Vitro Plus
19, chemin Martin
Granby (Québec)
J2G 8B1

Avant-propos

Dans un souci d'amener les diplômées et les diplômés de la formation professionnelle à exercer leur métier de façon compétente, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes du métier pour décrire les tâches qu'ils devront accomplir et dresser la liste des exigences inhérentes. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions d'exercice. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

La liste des documents ci-contre permet de situer *l'analyse de situation de travail* dans le processus d'élaboration des programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et de l'orientation que prendront les programmes à élaborer. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

Documents liés à l'élaboration de programmes d'études

A- Recherche et planification

- Orientations pour le développement du secteur
- Répertoire des profils de formation professionnelle
- Planification quinquennale
- Étude préliminaire

B- Production de programmes

- **Rapport d'analyse de situation de travail**
- Précision des orientations et des objets de formation
- Programme d'études

C- Soutien des programmes

- Guide d'organisation pédagogique et matérielle
- Guide pédagogique
- Guide d'évaluation

Table des matières

Introduction	3
1. Description générale du métier	5
1.1 Définition du métier	5
1.2 Secteur d'activité	5
1.3 Description du milieu de travail	5
1.4 Conditions de travail	5
1.5 Facteurs de stress	5
1.6 Perspectives d'emploi et rémunération	5
2. Processus de travail	7
2.1 Tableau des tâches, des opérations et des sous-opérations	7
2.2 Importance relative et degré de complexité des tâches	10
3. Équipement, outils et matières premières	11
4. Connaissances, habiletés et attitudes	13
5. Formation	15
5.1 Objectifs de la formation	15
5.2 Suggestions d'ordre pédagogique	15

Introduction

Dans le présent rapport, on trouve toute l'information recueillie au cours de l'atelier de validation du rapport d'analyse de la situation de travail des rembourreuses et rembourreurs artisanaux.

Comme le succès de l'élaboration des programmes dépend directement de la validité des renseignements obtenus au moment de leur conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données fournies par la participante et les participants à l'atelier soient présentées dans le rapport et que, d'autre part, ces données reflètent les conditions réelles d'exercice du métier.

1. Description générale du métier

1.1 Définition du métier

Les rembourreuses et les rembourreurs artisanaux évaluent le coût du travail à exécuter, dégarnissent et réparent des bâtis, fabriquent des patrons de taillage, coupent des matériaux de recouvrement, cousent des pièces coupées, capitonnent des produits, posent des bourres et des matériaux de recouvrement et effectuent le travail de finition de produits.

1.2 Secteur d'activité

On trouve sur le marché un grand nombre d'articles pour lesquels on a fait appel à une rembourreuse artisanale ou à un rembourreur artisanal. Parmi ces articles très variés, il faut mentionner les sièges qui meublent la maison, le bureau et les endroits publics, les sièges d'automobile, de motocyclette, de moto-neige, d'avion et de bateau, les intérieurs de véhicules en tout genre, les bâches de camion et de bateau et les toits de voiture décapotable.

Pour exercer convenablement leur métier, les rembourreuses et les rembourreurs doivent être qualifiés et très polyvalents. Ils sont appelés à restaurer, modifier, installer et, à l'occasion, fabriquer la plupart des articles énumérés au paragraphe précédent.

Même si le secteur d'activité de ces travailleuses et travailleurs est vaste et même s'ils sont compétents pour accomplir leurs tâches dans des domaines variés, ils choisissent habituellement, selon leurs goûts, des domaines particuliers comme celui du meuble ou des véhicules en tout genre.

1.3 Description du milieu de travail

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les matériaux de rembourrage, le métier de rembourreuse ou rembourreur s'exerce dans un endroit sain où il n'y a que peu de poussière provenant du dégarnissage d'articles usagés. La plupart des ateliers de rembourrage artisanal sont assez bien ventilés. On n'y détecte qu'une faible odeur de colle, de solvant ou de produits chimiques servant à traiter le bois et les autres maté-

riaux. Les risques d'accident sont faibles sauf lorsque des outils électriques tranchants sont utilisés et que des articles lourds doivent être manipulés.

1.4 Conditions de travail

La semaine de travail des rembourreuses et des rembourreurs artisanaux est généralement de quarante heures. Dans la majorité des ateliers les tâches sont exécutées le jour. Cependant, la ou le propriétaire d'entreprise doit consacrer beaucoup plus d'heures parce qu'elle ou il doit passer des commandes, tenir les livres de comptabilité, planifier le travail et occasionnellement se rendre chez les clientes et les clients pour faire des estimations.

1.5 Facteurs de stress

L'exercice du métier comporte de nombreux facteurs de stress : les articles sont parfois difficiles à restaurer, la personne doit faire les estimations, passer les commandes, respecter le temps d'exécution prévu et les délais de livraison, accomplir ses tâches avec attention et précision, effectuer un travail de qualité, répondre aux exigences de la clientèle et tenir les livres de comptabilité.

1.6 Perspectives d'emploi et rémunération

Selon l'étude *Devis de formation professionnelle en rembourrage artisanal*, code CCDP 8562-110, effectuée pour le MMSRFP en 1989, il existe une pénurie de travailleuses et travailleurs qualifiés dans ce domaine et celles et ceux qui exercent actuellement le métier ont un certain âge. On estime que pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre, entre 60 et 90 personnes devraient obtenir un diplôme en rembourrage artisanal à chaque année.

Toujours selon cette étude, la débutante ou le débutant toucherait environ 6,00 \$ l'heure au moment de l'embauche. Si cette personne a reçu une solide formation et si elle maîtrise les techniques du métier, on

lui offrira un meilleur salaire. L'échelle salariale de base suit la progression suivante :

Débutante ou débutant	6,00 \$ l'heure
Rembourseuse ou rembourseur ayant de 2 à 5 ans d'expérience	8,00 \$ l'heure
Rembourseuse ou rembourseur ayant de 5 à 10 ans d'expérience	10,00 \$ l'heure
Rembourseuse ou rembourseur ayant plus de 10 ans d'expérience	12,00 \$ l'heure

Dans le domaine du rembourrage de véhicules en tout genre, les salaires sont plus élevés dès l'embauche. De plus, la travailleuse ou le travailleur qui devient propriétaire a de fortes chances de doubler son revenu à court terme.

2. Processus de travail

2.1 Tableau des tâches, des opérations et des sous-opérations

Le tableau suivant présente les tâches, les opérations et les sous-opérations effectuées en rembourrage artisanal. Les tâches représentent les principales activités du métier tandis que les opérations correspondent aux étapes d'exécution de chacune des tâches.

La présentation des tâches et opérations tend à respecter l'ordre habituel de fabrication d'un produit.

Tâche 1 : Évaluer le coût du travail à effectuer

- | | |
|--|--|
| 1.1 <i>Conseiller la cliente ou le client sur le choix des matériaux de recouvrement, des mousses et des autres accessoires.</i> | 1.5 <i>S'entendre avec la cliente ou le client sur les conditions du contrat (matériaux utilisés, prix, mode de paiement, délai de livraison, etc.).</i> |
| 1.2 <i>Lire et interpréter les plans.</i> | 1.6 <i>Commander le matériel nécessaire.</i> |
| 1.3 <i>Calculer la quantité requise de matériaux de recouvrement, de mousse et d'accessoires.</i> | 1.7 <i>Réceptionner la marchandise.</i> |
| 1.4 <i>Calculer le coût de la matière première et de la main-d'oeuvre.</i> | 1.8 <i>Planifier le travail.</i> |

Tâche 2 : Dégarnir des bâtis

- | | |
|--|--|
| 2.1 <i>Retirer méthodiquement les matériaux de recouvrement, les articles de quincaillerie, les mécanismes, etc.</i> | 2.3 <i>Retirer les matériaux de rembourrage lorsque le bâti est endommagé.</i> |
| 2.2 <i>Évaluer l'état du bâti.</i> | |

Tâche 3 : Réparer des bâtis

- | | |
|---|---|
| 3.1 <i>Démonter adéquatement les pièces de bois, de métal ou de plastique à réparer, à modifier ou à remplacer.</i> | 3.4 <i>Fixer les nouvelles pièces.</i> |
| 3.2 <i>Fabriquer les pièces à remplacer.</i> | 3.5 <i>Rénover les parties endommagées du bâti à bois apparent.</i> |
| 3.3 <i>Réparer ou modifier les pièces défectueuses.</i> | - Décaper les parties à rénover. |
| | - Sculpter les parties manquantes. |
| | - Poncer les parties rénovées. |

– Appliquer les produits de finition.

3.6 Remplacer les ressorts détendus.

– À l'aide de ressorts à arc, fabriquer des suspensions de formes particulières (par ex. : gueule de poisson).

3.7 Refaire l'entoilage.

3.8 Remplacer les bourres existantes ou celles qui ont été remodelées.

Tâche 4 : Fabriquer le patron de taillage de pièces de recouvrement

A- En se servant des pièces existantes

4.1 Tracer le gabarit de chacune des pièces de recouvrement à partir des pièces existantes.

4.2 Vérifier les dimensions du gabarit en tenant compte de la destination de la pièce à produire.

4.3 Situer les points de repère.

4.4 Inscrive les données requises sur les gabarits.

B- En se servant du bâti

4.1 Prendre les dimensions exactes du bâti préalablement recouvert de la bourre finale.

4.2 Tracer le gabarit de chacune des pièces à partir des dimensions obtenues.

4.3 Situer les points de repère.

4.4 Inscrive les données requises sur les gabarits.

Tâche 5 : Couper des matériaux de recouvrement

5.1 Déterminer le sens de coupe sur le gabarit en fonction du type de matériau de recouvrement.

5.2 Faire un croquis du plan de coupe ou positionner les gabarits directement sur le matériau de recouvrement.

5.3 Tracer les pièces sur les matériaux de recouvrement.

5.4 Couper les pièces.

– Régler et manier les outils de coupe des matériaux de recouvrement.
– Reproduire les points de repère sur les matériaux de recouvrement.

5.5 Inscrive les données requises sur les pièces coupées.

Tâche 6 : Coudre des pièces

6.1 Placer les pièces en ordre logique d'assemblage.

6.2 Régler et faire fonctionner différentes machines à coudre munies ou non de guides de fronçage ou autres.

6.3 Piquer en profondeur les matériaux de recouvrement et la bourre.

Tâche 7 : Rembourrer les différents composants d'un produit

7.1 *Ensacher les tubes.*

7.3 *Ensacher les différents composants d'un produit.*

7.2 *Coller les pièces de mousse.*

Tâche 8 : Capitonner des produits

8.1 *Marquer l'emplacement de perçage sur la mousse et indiquer la position des boutons sur l'envers des matériaux de recouvrement.*

8.3 *Perforer la mousse.*

8.2 *Sertir les boutons.*

8.4 *Former les capitons.*

Tâche 9 : Exécuter différents cannages

Tâche 10 : Fixer des matériaux de recouvrement à des bâtis

10.1 *Positionner les matériaux de recouvrement.*

10.3 *Agrafer les matériaux de recouvrement à l'aide des différents outils de fixation.*

10.2 *Tendre les matériaux de recouvrement.*

Tâche 11 : Effectuer le travail de finition de produits

11.1 *Assembler les composants.*

11.5 *Fixer les garnitures, les accessoires et les pieds.*

11.2 *Fixer les mécanismes.*

11.6 *Procéder au nettoyage de l'article rembourré.*

11.3 *Fixer les revêtements extérieurs de finition à l'aide d'agrafes, de bandes métalliques rigides, de colle ou de coutures faites à la main.*

– Défroisser le matériel à l'aide d'une machine à vapeur.

– Utiliser adéquatement les produits de nettoyage.

– Procéder à l'inspection finale du produit.

11.4 *Fixer les batistes.*

11.7 *Préparer l'article rembourré en vue de son transport.*

Tâche 12 : Entretien l'aire de travail, l'équipement et les outils

12.1 Classer et ranger les matériaux.

12.3 Entretien et ranger les outils.

12.2 Nettoyer l'aire de travail.

2.2 Importance relative et degré de complexité des tâches

Le tableau suivant indique le pourcentage de temps consacré en moyenne par les rembourreuses et les rembourreurs à l'exécution de chacune de leurs tâches. Le pourcentage obtenu correspond à la moyenne des estimations faites par la participante et les participants à l'atelier de validation pour chaque tâche de rénovation ou de fabrication d'un article rembourré.

Le tableau indique également le degré de complexité de chaque tâche. La complexité du travail varie selon les connaissances et habiletés requises pour accomplir les tâches et selon les risques d'erreur et les conséquences d'une erreur commise.

Tâches	Importance relative	Cote de complexité
1. Évaluer le coût du travail à effectuer.	6 %	3
2. Dégarnir des bâtis.	14 %	1
3. Réparer des bâtis.	8%	2
4. Fabriquer le patron de taillage de pièces de recouvrement.	16 %	4
5. Couper des matériaux de recouvrement.	8 %	2
6. Coudre des pièces.	15 %	3
7. Rembourrer les différents composants d'un produit.	6 %	3
8. Capitonner des produits.	4 %	3
9. Exécuter différents cannages.	non évaluée	2
10. Fixer des matériaux de recouvrement à des bâtis.	15 %	3
11. Effectuer le travail de finition de produits.	5 %	2
12. Entretien l'aire de travail, l'équipement et les outils.	3 %	1

Cotes de complexité : 4 = très difficile 2 = un peu difficile
 3 = difficile 1 = facile

3. Équipement, outils et matières premières

Les rembourreuses et les rembourreurs artisanaux utilisent principalement les machines, outils et matières premières qui suivent.

Équipement et outils

- Tables de coupe
- Presseurs
- Couteaux manuels et électriques
- Ciseaux
- Machines à coudre conventionnelles munies d'un pied marcheur
- Machines à coudre à bras long
- Machines à coudre à deux aiguilles, conventionnelles ou à plateau
- Fers à repasser
- Compresseurs d'air
- Pistolets à colle
- Couteaux et scies à mousse
- Ensacheuses manuelles
- Agrafeuses conventionnelles et de finition (pneumatiques ou électriques)
- Agrafeuses pneumatiques (1- 3/4 po)
- Tendeurs de sangles
- Supports à rotule
- Outils de rembourrage manuels
- Tendeurs de coutures
- Couteaux à ressorts à arc
- Plieurs à ressorts à arc
- Tournevis électriques ou pneumatiques
- Machines à boutons manuelles
- Presses à oeillets, à boutons-pression et à différents types de fixations
- Cloueuses pneumatiques pour clous décoratifs
- Perceuses électriques ou pneumatiques

- Cloueuses de finition pneumatiques
- Pistolets à peinture
- Hottes aspirantes
- Déchiqueteuses de mousse
- Scies à ruban
- Scies radiales
- Dégauchisseuses
- Perceuses à colonne
- Ciseaux à sculpter

Matières premières

- Matériaux de recouvrement en viscose, en vinyle (polymère), en cuir, en tapis, en jute et en fibres non tissées
- Dacron, térylène et polyester
- Feutre et sisal
- Duvet de plumes
- Mousse en feuilles ou hachée
- Ressorts, unités de ressort, agrafes, mécanismes et articles de quincaillerie
- Fil, corde de nylon et de jute
- Sangles en jute, en polyester et en caoutchouc élastique
- Carton de finition
- Carton en feuilles
- Miret en similicuir et en tissu
- Bourrelets
- Velcro
- Fermetures à glissière
- Boutons, oeillets, boutons-pression et autres articles de fixation
- Ressorts et agrafes de fixation
- Broches recouvertes de papier
- Nettoyeurs de matériaux de recouvrement

- Colle pour le bois, les matériaux de recouvrement et les mousses
- Silicone
- Corde de jute, de papier et de mousse
- Passepoils de plastique
- Fil à coudre
- Bois solide et panneaux dérivés du bois
- Tapis
- Plastique à vitres
- Bandes métalliques rigides et flexibles
- Papier et plastique d'emballage

4. Connaissances, habiletés et attitudes

Connaissances

Pour exercer convenablement leur métier, les rembourreuses et les rembourreurs artisanaux doivent posséder des connaissances sur les sujets suivants :

- matériaux de recouvrement;
- lecture de plans;
- styles de meubles rembourrés;
- harmonie des couleurs;
- dessin;
- systèmes international et impérial d'unités;
- techniques de base employées en ergonomie du siège;
- gestion d'entreprise.

- débrouillardise;
- curiosité;
- amour du public;
- souci du détail;
- respect de la clientèle;
- assiduité;
- initiative;
- capacité d'établir des contacts humains de qualité.

Habiletés

Les rembourreuses et les rembourreurs artisanaux doivent également :

- être capables de faire des croquis et des dessins;
- posséder de la dextérité;
- posséder des habiletés liées à la gestion;
- être capables de négocier avec les fournisseuses ou les fournisseurs et les clientes ou les clients;
- maîtriser les techniques de métrologie;
- être capables de faire des estimations globales.

Attitudes

Les principales exigences liées à l'exercice du métier sont les suivantes :

- sens de l'organisation;
- souci du travail bien fait;
- patience;
- persévérance;
- amour du métier;

5. Formation

5.1 Objectifs de la formation

Les buts de la formation offerte en rembourrage artisanal ont été définis à partir des objectifs généraux énumérés dans le document *Cadre général d'élaboration des programmes de formation professionnelle*¹. Ces objectifs se résument ainsi :

- rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier;
- assurer son intégration à la vie professionnelle;
- favoriser l'acquisition et l'approfondissement des connaissances;
- assurer la mobilité professionnelle de la personne.

5.2 Suggestions d'ordre pédagogique

La participante et les participants à l'atelier de validation du rapport d'analyse de situation de travail ont fait les suggestions suivantes concernant la formation des élèves :

- utiliser à l'école le même équipement que celui dont on se sert en milieu de travail;
- simuler l'établissement à son compte d'une rebourreuse artisanale ou d'un rebourreur artisanal (investissement requis, évaluation du marché, etc.);
- veiller à ce que les travaux imposés aux élèves ressemblent à ceux qu'ils seront appelés à exécuter sur le marché du travail;
- mettre en place des mécanismes pour faire connaître le métier;

- faire en sorte que les élèves développent le goût de se tenir au fait des innovations dans le domaine du rembourrage;
- organiser un stage en milieu de travail, d'une durée minimale de 120 heures, pour chaque élève.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La formation professionnelle au secondaire, Cadre général d'élaboration des programmes de formation professionnelle*, Direction générale de la formation professionnelle, octobre 1989, p. 3-4.

